



Firminy-Tivoli-Marmiers-Camisières-Canteloube-Clémenceau-Baradel Tronquières

Aurillac, le 13 mai 2024

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN.

Dossier suivi par :

valerie.peyrouzel@aurillac.fr

04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 23 AVRIL 2024

Objet : Conseil de Quartier 6

Étaient présents : Chantal AMARI, Alice BELGUIRAL, Marie-Jeanne CHAUPIT, Éliane DAUZONNE, Francine GAZAL, Maguy MAYENOBE, Valérie PEYROUZEL, Nicole SERIEYS, Jeannette VERGNE, Véronique VISY, Jean DAUZONNE, Jean-François LABORIE et Pierre ROUCHES.

Étaient excusés : Marie CONDAMINE, Mireille SALAVERT, Pierre CONDAMINE, et Francis GIBLAT.

Véronique VISY et Valérie PEYROUZEL accueillent les membres du conseil de quartier 6. En préambule, elles demandent si un membre souhaite être secrétaire de séance. Personne n'est candidat, l'animatrice enchaîne avec un bref retour sur les questions posées lors de la précédente rencontre et donne diverses informations municipales.

1 - Retour sur les questions posées lors des précédentes rencontres.

Q : La sortie du Centre Médico-Chirurgical de Tronquières (CMC) se révèle compliquée en raison d'un arbre sur la gauche qui cache la visibilité. Est-il possible de le couper ?

R : Véronique VISY a échangé avec Alain COUDON sur cette problématique qui avait également été signalée par l'établissement au N° Cadre de vie. L'arbre ne sera pas coupé mais un miroir va être installé pour assurer la visibilité. *A ce jour le miroir n'est pas encore installé comme l'ont fait remonter les membres. Il est en commande et dès réception sera posé par le service Voirie. Pour information, comme il va être implanté sur le domaine privé, le miroir est à la charge du propriétaire.*

Q : Lors d'une précédente réunion, les membres envisageaient d'installer un banc au début du petit chemin piétonnier qui longe l'ancienne crèche de Canteloube. Mais en amont une petite enquête de voisinage était nécessaire pour savoir si les riverains étaient d'accord pour son implantation.

R : Deux membres ont rencontré les riverains de la zone qui ne souhaitent pas la pose du banc à proximité de leur habitation par crainte de regroupement et donc de nuisances sonores.

Les membres souhaitent sélectionner un autre lieu pour son installation. Trois membres (Jean DAUZONNE, Jean-François LABORIE et Pierre ROUCHES) ont en

charge de trouver un emplacement pertinent avec l'aval des riverains. Une fois le site trouvé, ils en informeront l'animatrice qui fera le relai avec le service qualifié pour validation.

2 - Informations diverses :

- Ville d'Aurillac :

- **Semaine Écocitoyenne :**

Depuis 7 ans se déroule, fin septembre, la journée écocitoyenne qui consiste à nettoyer les berges de la Jordanne avec l'aide des membres des conseils de quartier et de citoyens qui s'inscrivent auprès du service Démocratie Locale. Cette action est travaillée en étroite collaboration avec l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Aurillac (L'AAPPMA) ainsi qu'avec les agents des services de la Propreté Urbaine et des Espaces Verts. Pour l'édition 2024, Monsieur le Maire souhaite que l'écocitoyenneté prenne une place plus importante. Cela va se traduire par un ensemble d'actions qui se dérouleront sur une semaine. Cet ensemble de rendez-vous aura lieu du **samedi 28 septembre au samedi 5 octobre 2024**. Le service Démocratie Locale est en cours de prise de contact avec plusieurs directions de la municipalité, mais aussi de nombreux partenaires extérieurs afin d'établir un programme diversifié sur le thème de l'écocitoyenneté.

L'animatrice propose aux membres de créer un groupe de travail inter CDQ pour éventuellement concevoir et mener une action dans le cadre de cette semaine. Les membres souhaitent réfléchir à la proposition. Il est donc décidé que ceux qui désirent s'impliquer contactent, l'animatrice avant le 31 mai 2024, soit par téléphone au 04 71 45 46 45 ou bien par mail : valerie.peyrouzel@aurillac.fr.

- **Festival des Goudots Gourmands :**

Pour la prochaine édition du Festival des Goudots Gourmands (les 5, 6 et 7 juillet) sera mis en place le tri sélectif, notamment sur l'espace restauration. La direction Vie Associative et Animation de la ville a déjà prévu des agents en renforts pour veiller au respect des consignes de tri. Ils nous proposent d'associer des membres des Conseils de Quartier en tant qu'ambassadeur du tri sur les temps forts de la manifestation. Leur rôle serait de sensibiliser et informer le public sur l'espace restauration quant aux consignes de tri et de collecte des déchets.

Les membres intéressés sont invités à se faire connaître auprès de l'animatrice avant le 31 mai 2024, soit par téléphone au 04 71 45 46 45 ou bien par mail : valerie.peyrouzel@aurillac.fr.

- **Printemps des Générations 2024 :**

Du 17 avril au 14 juin, le Printemps des Générations, manifestation municipale incontournable, propose de nombreuses animations intergénérationnelles.

Quelques temps forts de l'édition 2024, ouverts à tous :

- Samedi 25 mai à 15h à la Halle de Lescudilliers : Bal du Printemps animé par «Yannick Leybros accompagné de Patrice Roux et de Stéphane Monpeyssen». Participation : 5€.

- Vendredi 31 mai à partir de 18h : Radio Pays d'Aurillac s'installe pour une soirée à la Java des Paluches, place Saint-Géraud et invite les musiciens locaux.

18h apéritif en musique. 20h45 concerts (groupes et musiciens de la scène Aurillacoise et alentours) scène ouverte en fin de soirée.

- Dimanche 2 juin au four à pain de Belbex : Matin, fabrication et vente des pains cuits au four à bois. Cette vente sera au profit du Printemps des Générations.

- Mercredi 5 juin à 14h30 au boulodrome d'Aurillac : Tournoi de pétanque en doublette organisé par les résidents d'ORPEA : 8€/Équipe.

- Vendredi 7 juin à partir de 19h, Cap Cœur de Ville, rue de la Coste : Stands et vente d'objets confectionnés lors des ateliers du centre social municipal du Cap-Blanc. A 20h, «Le Gratin» (groupe Aurillacois de théâtre d'improvisation) propose un spectacle d'improvisation théâtrale avec des histoires décalées : 3€.

Vous trouverez joint au compte-rendu le programme du Printemps des Générations avec l'intégralité des RDV.

- ***Tour de France 2024 :***

Le Cantal accueillera deux étapes du Tour de France 2024 grâce à la candidature conjointe du Conseil Départemental du Cantal et les communes de Laveissière et d'Aurillac. Ces deux étapes seront :

- - la 11ème étape, le 10 juillet qui va partir d'Evau-les-Bains pour aller au Lioran, avec une arrivée à Super Lioran.
- - la 12ème étape, le 11 juillet, qui partira d'Aurillac pour aller à Villeneuve-sur-Lot.

- ***Prochaines foires :*** Toute la journée au parking du Gravier.

- Dimanche 26 mai : foire de la Saint Urbain,
- Dimanche 6 octobre : foire de la Saint-Géraud,
- Dimanche 3 novembre : foire de la Saint-Martin,
- Dimanche 1er décembre : foire de la Sainte-Luce.

- Centre social de Marmiers :

- ***Jeudi 23 mai :*** Action quartier «Le numérique, c'est magique !». Maison de la Fraternité, rue de Méallet de cours de 9h à 17h.

- ***Samedi 25 mai :*** Visite du village de SALERS – Départ 13h du Centre Social.

- ***Vendredi 07 juin :*** Soirée « Années 80 » au Sismographe.

- Repas et soirée dansante à 19h30 : 18€/adulte et 10€/enfant (moins de 12 ans).
- Soirée dansante à 21h : 5€/personne (avec une boisson offerte). Inscriptions avant le 31 mai 2024.

- ***Samedi 15 juin :*** Journée découverte.

Accueil des enfants et des familles au Centre social de Marmiers.

- ***Samedi 6 juillet :*** Fête des jardins et des plantes aux jardins partagés de Brouzac.

- ***Ateliers cuisine plaisir*** avec Léonie CUVELIER (diététicienne). On cuisine ensemble puis on se régale !

- Jeudi 2 mai de 10h à 14h,
- Jeudi 13 juin de 10h à 14h,
- Jeudi 4 juillet de 10h à 14h.

Pour toutes ces manifestations inscriptions et renseignements à l'accueil du Centre Social de Marmiers au 04 71 64 69 44.

3 - Faire émerger des idées, projets d'aménagements collectifs au sein des quartiers pour en améliorer le cadre de vie.

Pour rappel, un des rôles essentiels de notre instance démocratique (CDQ) est d'échanger et de réfléchir ensemble à des micro-projets collectifs pour améliorer le cadre de vie au quotidien des habitants de chaque secteur.

Budget d'investissement annuel alloué aux six Conseils de Quartier : 60 000 €.

Lors de la précédente réunion il avait été demandé aux membres de réfléchir à des propositions de projets. Après un tour de table, il est proposé :

- Aménagement du petit espace public au niveau du 47 rue de Baradel.

Mais avant d'approfondir l'idée, un diagnostic sur place avec échange avec les riverains est à envisager pour savoir si il y a un réel besoin d'amélioration de l'espace.

4 - Échanges et questions diverses :

Q : Il est fait part à l'animatrice que certains membres rencontrent des difficultés pour ouvrir les fichiers en « .doc » envoyés par le service Démocratie Locale.

R : Il est convenu que désormais les convocations et comptes rendus seront transmis en format PDF.

Q : Il avait été demandé lors d'une précédente rencontre l'implantation sur le square JARA de panneaux, interdisant le passage aux deux-roues motorisés et de tenir son chien en laisse. La présidente du CDQ6 avait en charge de faire la demande auprès du N° Cadre de Vie.

R : Francine GAZAL nous fait un retour suite à son appel au N° Cadre de Vie. Les panneaux sont en commande et dès réception seront implantés sur site.

Q : Suite à la nouvelle réforme début 2024 sur le compostage, certains membres souhaitent avoir des informations sur quant est-il pour les particuliers ? pour les collectivités ? Ils souhaitent échanger avec une personne compétente en la matière.

R : Véronique VISY et l'animatrice vont contacter Stéphane FRECHOU (conseiller municipal à Aurillac et vice-président à la CABA en charge de l'environnement et du développement durable) pour l'inviter à venir échanger avec les membres sur une prochaine rencontre.

En attendant et pour information, les particuliers possédant un jardin, sont vivement encouragés à installer un composteur. La CABA pilote une opération de « compostage individuel » afin de réduire les déchets à la source, ouverte aux habitants des 25 communes de la CABA. Après signature d'une charte, un « bio-seau », un « guide du compostage » et un composteur en bois (400 ou 600 litres au choix) vous sera remis au tarif de 27€. En cas de questions, les animateurs sont là pour vous aider, vous conseiller et vous rendre visite. Vous pouvez trouver sur le site internet de la CABA à la rubrique « Démarches en ligne », un accès direct pour votre inscription à l'opération de compostage individuel.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service environnement au 04 71 46 86 30 ou par mail à contact@caba.fr

Q : A la demande des membres du CDQ 6 et 5, sera programmé courant septembre, une visite de la station d'épuration de Souleyrie où sont traitées les eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et une partie de Vézac.

R : Gérard PRADAL vice-président de la CABA en charge du grand cycle de l'eau va se rapprocher de son équipe pour organiser cette visite en présence d'un technicien et nous communiquera la date possible. Une invitation vous sera ensuite envoyée avec les modalités d'organisation.

Q : Lors de la réunion du 8 février des membres avaient signalé que sur la plaine de jeux de la Ponétie, deux pins (à proximité de la piste d'athlétisme) étaient envahis de chenilles processionnaires. Véronique VISY et Christian FRICOT avaient fait le lien avec le directeur général adjoint du pôle aménagement urbain et développement durable de la ville qui après analyse sur place, avait validé la pose d'écopièges (car zone fréquentée par du public). A ce jour les membres nous font remarquer que les écopièges ne sont toujours pas installés.

R : L'animatrice a contacté le directeur des sports, de la vie associative et de l'animation de la ville qui a en gestion les espaces sportifs. Confirmation de sa part que le nécessaire va être fait par son équipe.

Pour conclure, Véronique VISY et l'animatrice invitent les personnes présentes à être les ambassadeurs de leur quartier, afin de relayer les informations.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr